



Département de publication : 57

AVIS DE MARCHÉ

RÉFECTION ETANCHEITE DE TOITURE TERRASSE ET CHARPENTE ÉCOLE ROUSSEAU

POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la Commune de TALANGE

Adresses complémentaires

Adresse d'ordre technique :

DARGUEL PRO EXE
Monsieur Bernard DARGUEL
Centre d'affaires « CESCO »,
4 rue Marconi - BP 25180,
57075 METZ CEDEX 03
b.darguel@gmail.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

MAIRIE DE TALANGE
POLE MARCHES ET MOYENS
46, Grand'rue - 57525 TALANGE
Téléphone : 03 87 70 91 12
<http://www.talange.com>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

MARCHÉ DE RÉFECTION ETANCHEITE DE TOITURE TERRASSE ET CHARPENTE ÉCOLE ROUSSEAU

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Marché de travaux, 57525 TALANGE

L'avis implique :

Un marché public.

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

Le présent marché concerne les travaux de RÉFECTION DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE TERRASSE ET DE LA CHARPENTE BOIS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JACQUES ROUSSEAU sur la commune de TALANGE.

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
45261200-6 Travaux de couverture et de peinture de toiture**

Division en lots : NON

Des variantes seront prises en considération : NON

DURÉE DU MARCHÉ

La durée prévisionnelle est de 44 (quarante quatre) jours ouvrés.

Date de début prévisionnelle : 7 juillet 2025

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement par fonds propres, subventions et emprunt.

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif et le délai global de paiement est de 30 jours.

En cas de retard dans les paiements ou en cas de défaut de paiement (total ou partiel), le titulaire du marché aura droit à des intérêts moratoires dans les conditions réglementaires (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

PROCÉDURE

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure :

Marché à procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 à 8 du Code de la commande publique.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération : (les offres seront notées sur 100)

- Valeur technique de l'offre au regard des sous-critères qui figurent dans le Règlement de la Consultation : sur 60 points
- Prix des prestations: sur 40 points

Une enchère électronique sera effectuée :

NON

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2025.030

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
NON

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
Documents payants: Non.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
Lundi 16 juin 2025 à 12 heures.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
120 jours (à compter de la date limite de réception des offres).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur <http://www.talange.com> ou sur <https://modula-demat.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2025

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
B.P. 51038
FR-67070 Strasbourg cedex,
Tél : 03 88 21 23 23
Fax : 03 88 36 44 66
E-mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr,

Organe chargé des procédures de médiation :

CCIRA - Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics
Préfecture de Meurthe et Moselle
1 rue du préfet Claude Erignac
FR-54038 Nancy cedex,
Tél : 03 83 34 25 65
Fax : 03 83 34 22 24

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :
12/05/2025